

Recherches sociographiques



La vie du clergé québécois au XIXe siècle

Pierre Savard

Volume 8, Number 3, 1967

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/055371ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/055371ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Savard, P. (1967). La vie du clergé québécois au XIXe siècle. *Recherches sociographiques*, 8(3), 259–273. <https://doi.org/10.7202/055371ar>

Article abstract

L'histoire du clergé canadien-français qui fut si étroitement mêlé au destin de notre peuple reste à écrire. Nous possédons cependant des études nombreuses sur certains aspects de l'oeuvre du clergé chez nous. Son attitude politique, celle de l'épiscopat à tout le moins, a été scrutée avec patience et racontée parfois avec force détails. Dans un de ses meilleurs ouvrages, le chanoine Groulx a précisé le rôle du clergé dans l'éducation.

La thèse récente du P. Ryan nous a révélé un clergé plus préoccupé qu'on ne l'avait cru des problèmes sociaux. Les historiens de la pensée n'ont pas manqué de souligner le rôle du clergé dans l'élaboration de l'idéologie conservatrice du Canada français traditionnel. Mais il y a encore beaucoup à explorer.

Si nous nous interrogeons, par exemple, sur la vie interne du clergé, son recrutement, sa formation, sa spiritualité, la physionomie et l'action des diverses familles religieuses, la discipline ecclésiastique, la pensée ecclésiologique, les relations entre les clercs et leurs supérieurs, nos connaissances se révèlent beaucoup plus limitées. La tâche, d'ailleurs, n'est pas facile.

Des chercheurs patients ont pu dénombrer les clercs, calculer « le quotient clérical des fidèles » pour un moment donné ou « le taux sacerdotal de tant de garçons à la naissance ». Plus délicate est l'étude qualitative du clergé. Comme l'a écrit le grand historien belge Léon Halkin : « Les statistiques n'ont pas le dernier mot, les chiffres sont indicatifs, ils ne sont pas décisifs. Ce qui compte, c'est la densité spirituelle de la foi. » Cette considération méthodologique qui s'ajoute au caractère limité et discontinu de notre documentation aide à comprendre l'aspect provisoire et incomplet du tableau que nous nous proposons d'esquisser.

LA VIE DU CLERGÉ QUÉBÉCOIS AU XIX^e SIÈCLE *

L'histoire du clergé canadien-français qui fut si étroitement mêlé au destin de notre peuple reste à écrire. Nous possédons cependant des études nombreuses sur certains aspects de l'œuvre du clergé chez nous. Son attitude politique, celle de l'épiscopat à tout le moins, a été scrutée avec patience et racontée parfois avec force détails. Dans un de ses meilleurs ouvrages, le chanoine Groulx a précisé le rôle du clergé dans l'éducation.¹ La thèse récente du P. Ryan nous a révélé un clergé plus préoccupé qu'on ne l'avait cru des problèmes sociaux.² Les historiens de la pensée n'ont pas manqué de souligner le rôle du clergé dans l'élaboration de l'idéologie

* Il n'existe, à notre connaissance, aucune étude d'ensemble sur le clergé canadien-français au XIX^e siècle. Louis-Edmond HAMELIN, dans un article de *Recherches sociographiques* sur « L'évolution numérique séculaire du clergé catholique dans le Québec » (*II*, 2, avril-juin 1961, 189-241), a rappelé l'évolution quantitative du clergé. Les données qualitatives doivent être glanées à travers les travaux connus d'histoire religieuse de M^{sr} Henri TÊTU, de l'abbé Auguste GOSSELIN, de l'abbé Lionel GROULX et de M. Marcel TRUDEL, sans négliger l'article « Canada » du sulpicien FOURNET dans le *Dictionnaire de théologie catholique*. Les ouvrages généraux sur le Canada de SIEGFRIED, ARNOULD, VATTIER, et BRACQ valent encore la peine d'être consultés. Innombrables sont les monographies de communautés et de paroisses ainsi que les biographies : il faut les lire avec esprit critique et la vie religieuse proprement dite n'y tient pas toujours la meilleure place. La biographie qui nous a été la plus utile est celle de l'abbé Pierre-Eucher THÉORÊT sur *Monsieur Lussier, 1835-1911, un homme, un prêtre* (Île-Perrot-Nord, 1959). Parmi les monographies, signalons *Le Séminaire de Québec, documents et biographies* (Québec, 1965) compilé par l'abbé Honorius PROVOST et la monumentale *Histoire documentaire de la Congrégation des Missionnaires Oblats de Marie-Immaculée dans l'Est du Canada, 1^{ère} partie, 1841-1861* (Ottawa 1957-1963, 5 vol.) du P. Gaston CARRIÈRE.

Certaines sources diocésaines ont été publiées, tels les mandements, lettres pastorales et circulaires des principaux évêques. La correspondance de plusieurs d'entre eux, pour la première moitié du siècle, a été analysée dans *Le Rapport de l'Archiviste de la province de Québec*. Les manuels de disciplines ecclésiastique et les *Semaines religieuses* de Québec et de Montréal (qui apparaissent dans les années 1880) constituent des sources essentielles. Il faut déplorer qu'il n'existe aucun inventaire des revues pieuses si riches pour l'étude de la spiritualité populaire. Les annuaires (*Le Canada ecclésiastique* et ses prédécesseurs américains) et le répertoire du clergé de l'abbé J. B. A. ALLAIRE constituent des instruments de travail indispensables.

Parmi les périodiques, les rapports annuels de la *Société canadienne d'histoire de l'Église catholique*, la *Revue d'histoire de l'Amérique française*, *Les Cahiers des Dix*, et *Recherches sociographiques* nous ont été les plus utiles.

¹ Lionel GROULX, *L'enseignement français au Canada*, Montréal, A. Lévesque et Granger Frères, 1934-1936, 2 vol.

² William F. RYAN, *The Clergy and Economic Growth in Quebec, 1896-1914*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1966.

conservatrice du Canada français traditionnel.¹ Mais il y a encore beaucoup à explorer.

Si nous nous interrogeons, par exemple, sur la vie interne du clergé, son recrutement, sa formation, sa spiritualité, la physionomie et l'action des diverses familles religieuses, la discipline ecclésiastique, la pensée ecclésiologique, les relations entre les clercs et leurs supérieurs, nos connaissances se révèlent beaucoup plus limitées. La tâche, d'ailleurs, n'est pas facile. Des chercheurs patients ont pu dénombrer les clercs, calculer « le quotient clérical des fidèles » pour un moment donné ou « le taux sacerdotal de tant de garçons à la naissance ». Plus délicate est l'étude qualitative du clergé. Comme l'a écrit le grand historien belge Léon Halkin : « Les statistiques n'ont pas le dernier mot, les chiffres sont indicatifs, ils ne sont pas décisifs. Ce qui compte, c'est la densité spirituelle de la foi. »² Cette considération méthodologique qui s'ajoute au caractère limité et discontinu de notre documentation aide à comprendre l'aspect provisoire et incomplet du tableau que nous nous proposons d'esquisser.

I. LA SURVIVANCE DU CLERGÉ APRÈS LA CONQUÊTE, 1760-1840

La conquête de la Nouvelle-France par une nation officiellement anglicane marque un tournant décisif dans l'évolution du clergé canadien. Ce clergé avait vécu jusque-là sous un régime d'« union organique » de l'Église catholique et de l'État français. Sa Majesté très chrétienne protégeait officiellement l'Église et, aux termes du concordat de 1516, nommait les évêques qui recevaient l'investiture de Rome. Le clergé de la Nouvelle-France se nourrissait spirituellement aux sources françaises. Après plus d'un siècle et demi d'établissement au pays, ce clergé possédait des structures que bien des diocèses européens auraient pu lui envier. La qualité et le rayonnement de son action au milieu du xvii^e siècle avaient constitué une des pages les plus célèbres de l'histoire du catholicisme.

En 1764, l'Église canadienne entre dans une période d'incertitude quant à ses structures. Elle n'a pas d'évêque et le Chapitre est condamné à l'extinction. Les Jésuites et les Récollets se voient interdire tout recrutement. La congrégation des Sulpiciens, la plus française des congrégations, n'obtient aucune garantie quant à son avenir. En cinq ans, le clergé, à la suite des décès ou des désertions, a perdu le quart de ses effectifs : à la fin de 1764, il compte 137 prêtres. Le clergé acadien s'est éteint. Conséquence lourde de la conquête : on ne peut plus espérer recruter de prêtres en France.

¹ Par exemple, Michel BRUNET, « Trois dominantes de la pensée canadienne-française : l'agriculturisme, l'anti-étatisme et le messianisme », *La présence anglaise et les Canadiens*, Montréal, Beauchemin, 1958.

² Cité par DANIEL-ROPS, *L'Église des révolutions II, Un combat pour Dieu*, Paris, Fayard, 1963, 784.

Le nouveau gouvernement, habitué à l'union de l'Église et de l'État, prête, à l'occasion, son appui à l'Église. Ainsi M^{sr} Briand, dans sa lutte avec le curé et les marguilliers de Notre-Dame de Québec, en 1774, reçoit l'appui décisif du lieutenant-gouverneur Cramahé. L'État donne un salaire aux missionnaires catholiques qui œuvrent chez les Indiens. Il verse une pension à l'évêque et loue le palais épiscopal, ce qui accroît les maigres revenus de l'évêque. M^{sr} Signay semble avoir été le dernier évêque pensionné par le gouvernement.

Ces relations de bon voisinage entre les deux pouvoirs n'ont cependant que des incidences mineures sur la vie d'un clergé dont nous connaissons la position précaire. Le nombre de fidèles par prêtre passe de 350, en 1759, à plus de 1,800, en 1830. Les conditions matérielles du ministère, difficiles à cause des distances, du long hiver, des moyens de transport et de l'habitat dispersé, se trouvent aggravées. En 1790, le nombre total des prêtres est à peu près ce qu'il était au moment de la conquête tandis que la population totale a presque doublé. Il y a alors 75 paroisses sans curé. Le recrutement sacerdotal durant cette période reste faible : c'est le moment le moins fertile en vocations sacerdotales de toute notre histoire religieuse. Les évêques et les voyageurs de passage s'accordent pour noter le peu d'attrait de la vie ecclésiastique chez les jeunes. Vers 1820, le nombre des membres des professions libérales dépasse celui des membres du clergé. Entre 1794 et 1802, 45 prêtres qui ont fui la Révolution française arrivent au Canada via l'Angleterre. Ils s'établissent dans la région des Trois-Rivières et de Nicolet. Cet appui inespéré reste appréciable mais fort limité. La ville de Montréal, avec ses 22,000 catholiques, compte 19 Sulpiciens et 2 prêtres séculiers en 1841. Les Oblats et les Jésuites qui arrivent à cette époque sont frappés du petit nombre de prêtres pour répondre aux besoins de la population. Les missions indiennes ainsi que celles de la Colombie et de la Rivière-Rouge relèvent de l'évêque de Québec qui ne peut y envoyer que de très minces effectifs. En 1840, l'Église canadienne compte quelque 300 prêtres pour desservir un demi-million de fidèles.

La situation qualitative du clergé durant les quelque soixante années qui suivent le Traité de Paris reste difficile à évaluer. Des modifications fondamentales apparaissent cependant. D'abord, le non-agrément des religieux par le gouvernement britannique entraîne la sécularisation du clergé. Les derniers survivants des Récollets et des Jésuites s'éteignent à la fin du XVIII^e siècle et au début du XIX^e. Il ne reste plus que des prêtres séculiers relevant de l'évêque de Québec et des Sulpiciens. L'interdiction de recruter en France, mise à part la venue des prêtres émigrés, entraîne la canadianisation du clergé. Les Canadiens, qui forment la moitié des effectifs au moment de la conquête, en constituent les trois quarts vers 1830.

Ce clergé, comme c'est le cas en France à l'époque (la réforme des grands séminaires ne commence, en effet lentement que sous l'Empire),

reçoit une formation pauvre. On ordonne des prêtres après trois ans et parfois deux ans de théologie. Tous les séminaristes ne possèdent pas un solide cours secondaire. En 1840, M^{gr} Signay observe que «le clergé canadien n'est pas aussi instruit qu'on pourrait le désirer» mais qu'«il se fait du moins remarquer par l'esprit de régularité et de charité qui l'anime et par la fidélité à remplir les devoirs de son ministère». ¹ M^{gr} Plessis a laissé la réputation d'un homme qui choisissait avec le plus grand soin les jeunes gens qu'il admettait à l'état ecclésiastique. Ce qui laisse entendre que ses prédécesseurs étaient moins rigoureux sur ce point.

On a fait grand état de certains actes spectaculaires d'insubordination et de déviation doctrinale chez le clergé du temps. Si on se rappelle la formation sommaire du clergé, le lourd héritage d'indépendance des curés hérité du Régime français, la faiblesse institutionnelle des évêques subventionnés par l'État, on comprend mieux ces sursauts d'un clergé qui ne connaît pas encore toutes les structures dans lesquelles le XIX^e siècle centralisateur et légaliste va l'envelopper.

Le conflit le plus lourd de conséquence est celui qui a opposé les Sulpiciens, qu'on appelle les «Français de Montréal», aux «Canadiens» du Séminaire de Québec et aux évêques, d'abord de Québec puis de Montréal. Le supérieur de Saint-Sulpice, devenu l'équivalent d'un évêque dans sa région, en vient à nommer aux cures. Il se forme bientôt une clientèle de curés montréalais dévoués aux Sulpiciens et qui, après la nomination de M^{gr} Lartigue en 1821 comme coadjuteur pour le district de Montréal, font la vie dure au nouvel évêque. Les curés, nourris d'ouvrages gallicans (de quels autres ouvrages pouvaient-ils se nourrir?), défendent l'inamovibilité des cures et mettent en doute l'autorité de l'évêque. L'un des plus turbulents est le curé Louis Nau (1799-1843) qui multiplie les mémoires contre M^{gr} Lartigue. Les Messieurs de Saint-Sulpice soupçonnent les évêques de Québec, fort démunis, d'avoir les yeux sur leurs biens considérables. Ils savent que les évêques voudraient voir un plus grand nombre de Canadiens acceptés à Saint-Sulpice et, au surplus, ils craignent que les évêques ne leur enlèvent la cure unique de la paroisse de Montréal. Enfin, il ne faut pas exagérer l'influence, dans le clergé, des idées mennaisiennes qui pénètrent avec *L'essai sur l'indifférence*, les articles de *l'Avenir* et les *Paroles d'un croyant*. En dernière analyse, les clercs canadiens semblent avoir surtout retenu l'ultramontanisme mennaisien plus que son libéralisme.

Dans sa monographie de la seigneurie de Lauzon, Joseph-Edmond Roy nous décrit le curé du début du XIX^e siècle comme un prêtre à la vie exemplaire et fidèle aux devoirs de sa charge. Le curé se recrute, selon lui, chez les «habitants» avec lesquels il reste en contact constant. Il dispose

¹ Cité par Gaston CARRIÈRE, *Histoire documentaire de la Congrégation des Missionnaires Oblats de Marie-Immaculée dans l'Est du Canada*, Ottawa, Éd. de l'Université d'Ottawa, 1957-1963, 5 vol., I, 31.

d'un revenu suffisant. Les paroisses qui ne peuvent subvenir à l'entretien de leur curé sont l'exception. À la fin du XVIII^e siècle, M^{sr} Denaut a fondé la Caisse ecclésiastique de Saint-Michel pour secourir les prêtres malades ou infirmes. Le curé dispose de fort peu de temps pour l'étude car le ministère l'accapare presque entièrement : un tiers des cures du diocèse comptent plus de mille communiant. Un observateur bien informé, Louis-Antoine Dessaulles, estime que le clergé de la première moitié du XIX^e siècle est de beaucoup supérieur à celui d'après 1840 par « le savoir-vivre et les manières distinguées ». « Quand il y avait moins de curés, on avait relativement plus d'hommes supérieurs », regrette l'anticlérical. Un des traits qui plaît le plus à Dessaulles, c'est le fait que le clergé, élevé dans un esprit gallican, ne fait pas alors, sauf exception, de politique.¹ Nous avons déjà évoqué les remarques élogieuses de Signay sur son clergé. Dans son *Rapport*, Durham, qui a voyagé et observé, rend un témoignage non équivoque : « Je ne connais aucun clergé paroissial dans le monde dont les vertus chrétiennes et le zèle pastoral soient plus généralement admis et produisent de plus bienfaisants résultats. »

II. LE GRAND RENOUVEAU, 1840-1900

Dans les années 1830 et surtout dans la décennie 1840-1850, l'Église canadienne commence à devenir, selon l'expression du chanoine Groulx, lentement mais sûrement, « l'institution la mieux musclée » du Canada français.² L'amélioration de la qualité du clergé et son accroissement numérique expliquent en grande partie cette évolution.

On ne peut comprendre ce mouvement sans rappeler que « le relèvement sensible du niveau spirituel du clergé est l'un des aspects les moins spectaculaires mais les plus importants de l'histoire de l'Église pendant la seconde moitié du XIX^e siècle ». ³ Le pape Pie IX, qui régna de 1846 à 1878, a consacré le meilleur de ses énergies à cette restauration spirituelle. Il a été aidé par des évêques plus appliqués à leurs devoirs que jamais auparavant. La multiplication des séminaires et l'émulation entre les réguliers et les séculiers enrichissent la vie spirituelle du clergé. Après 1815, les effectifs augmentent de façon spectaculaire chez les clercs réguliers dans les pays catholiques européens. Le champ de l'apostolat s'élargit. Ceci explique le courant continu de clercs français qui viennent au Québec.

¹ Lettre de Dessaulles à Paul Théodore-Vibert sur la situation du clergé canadien, citée dans l'ouvrage de ce dernier, *La Nouvelle-France catholique. Une page d'histoire contemporaine dans le Nouveau-Monde. Le Canada clérical. La lutte catholique contre la libre Angleterre. Le drame de Louis Riel. L'Église en révolte. Un dernier foyer d'ignorance et de superstition cléricales à assainir*, Paris, Librairie Schleicher Frères, 1908, 475-480.

² Lionel GROULX, *Histoire du Canada français depuis la découverte*, Montréal, Fides, 1960, II, 399.

³ Roger AUBERT, *Le pontificat de Pie IX*, Paris, Bloud et Guay, 1952, 452.

Saint-Sulpice s'est réorganisé à Paris dès le début du siècle et « Les Messieurs » font, des grands séminaires confiés à leur direction, des « écoles de vertu » sinon des centres de science. La philosophie et la théologie thomistes, la morale de saint Alphonse de Liguori pénètrent partout sans difficulté et de façon irréversible dans les diocèses réputés « gallicans ». Les évêques multiplient les conciles provinciaux, surtout après 1850, et règlent de façon minutieuse la discipline ecclésiastique.

Le Québec, resté proche des sources française et plus encore de Rome, participe à ce mouvement général de renouveau. Un déblocage dans l'ordre institutionnel vient faciliter l'expansion de l'Église canadienne. L'installation de M^{gr} Lartigue comme évêque en titre à Montréal, en 1836, constitue une étape décisive dans l'affranchissement de l'Église canadienne entravée par les lois et les coutumes britanniques. Le successeur de M^{gr} Lartigue, l'énergique M^{gr} Bourget, pousse M^{gr} Signay à demander à Rome l'érection d'une province ecclésiastique et le titulaire de Québec affiche publiquement son titre d'archevêque en 1844. La formation du clergé s'améliore. Le Grand Séminaire de Montréal, véritablement fondé en 1840, est l'objet de la sollicitude particulière de M^{gr} Bourget surnommé « le père du clergé et des instituts religieux ».¹ Dans les diocèses naissants, les évêques créent autour d'un collège l'embryon d'un grand séminaire. Ainsi, à Saint-Hyacinthe, on commence à « tenir grand séminaire » à l'automne de 1854. Les ecclésiastiques enseignent ou font de la surveillance au Petit Séminaire. Ils vivent en commun et consacrent leurs moments libres à l'étude des sciences sacrées sous la surveillance de maîtres désignés par le supérieur. À Saint-Hyacinthe, ce régime dure jusqu'en 1935.

En 1853, l'évêque de Québec demande au supérieur du Séminaire de n'admettre que des jeunes gens qui ont eu le temps de se préparer par des études suivies. M^{gr} Turgeon rétablit les conférences ecclésiastiques, réunions périodiques consacrées à l'étude de questions de théologie dont la pratique avait été abandonnée depuis le temps de M^{gr} de Saint-Vallier. Le premier Concile plénier de Québec prescrit l'examen des jeunes prêtres. En 1839, le jésuite Pierre Chazelle prêche une retraite pastorale dans le diocèse de Montréal et, l'année suivante, le Grand vicaire Mailloux donne la prédication aux prêtres de Québec. Une autre tradition est ainsi reprise et certaines de ces retraites ecclésiastiques annuelles constituent des événements dignes de mention, telle la retraite que prêche M^{gr} Forbin-Janson, à Québec, en septembre 1841.

Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, le clergé canadien apparaît de plus en plus discipliné et suivi par les évêques. Le problème de l'inamovibilité des cures est chose du passé. Il ne reste plus, dans cette catégorie,

¹ C'est le titre du chapitre VI du deuxième tome de la biographie de M^{gr} Bourget, par le P. Léon POULIOT, S. J., *Monseigneur Bourget et son temps*, Montréal, Beauchemin, 1955-1956, 2 vol.

que la cure de Québec. Le Saint-Siège, en 1865, a décrété que Notre-Dame de Montréal était cure amovible. Le Chapitre de Québec qui a fait la vie dure à certains évêques s'est éteint après la conquête : les évêques attendent le xx^e siècle pour le ressusciter ! L'épiscopat de M^{gr} Taschereau nous fait voir comment, peu à peu, l'archevêque met ses curés au pas dans le domaine politico-religieux : transferts de paroisses, retraites sacerdotales *ad hoc*, etc. À la fin du siècle, un vénérable curé du diocèse de Montréal, l'abbé Lussier, se fait rabrouer vertement par le jeune évêque Eymard pour quelques opinions trop peu libérales. On n'eût pas imaginé une scène pareille au temps de M^{gr} Lartigue. La *Discipline du diocèse de Québec*, publiée en 1879 par M^{gr} Taschereau, donne une idée du travail considérable d'uniformisation et de réglementation auquel se sont livrés les évêques de Québec, surtout depuis 1850, et ce, avec la bénédiction de Rome.

La défection de cinq prêtres catholiques qui passent au protestantisme, entre 1835 et 1856 (le cas le plus retentissant est celui de Chiniquy), ne s'explique pas uniquement par la propagande intense du protestantisme de cette époque. L'esprit d'indépendance et les déficiences dans la formation cléricale sont sans doute liés à ce phénomène qu'on ne retrouvera d'ailleurs plus par la suite dans notre histoire religieuse.

On ne saurait sous-estimer l'apport des communautés françaises qui immigrent en masse dans les années 1840 (il y aura une autre vague dans les années 1880 et 1900). Ces communautés possèdent le dynamisme de la Restauration catholique qui caractérise la France au début du XIX^e siècle. Si M^{gr} Signay les voit arriver avec peu d'enthousiasme, M^{gr} Bourget les appelle et les reçoit à bras ouverts. Il va jusqu'à déclarer : « Je regarde comme un grand honneur pour un clergé de fournir beaucoup de sujets aux corps religieux. » Les Oblats, les Jésuites, les Clercs de Saint-Viateur et les Pères de Sainte-Croix apportent une mentalité qui va modifier le cours de l'histoire religieuse québécoise. Leur ultramontanisme ardent alimente des luttes politico-religieuses naissantes. Leurs conceptions politiques réactionnaires consolident des tendances québécoises déjà existantes. Dans le domaine spirituel, leur œuvre est immense. Les Oblats et les Jésuites donnent une vigueur nouvelle aux missions. Les communautés françaises apportent une aide précieuse à la formation des futurs clercs en ouvrant de nouveaux collèges classiques. Les Oblats favorisent la fondation ou l'expansion de communautés de femmes, telles les Sœurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie et les « Sœurs Grises » d'Ottawa. Tous ces religieux contribuent vivement à implanter ici la spiritualité du XIX^e siècle. Ainsi, le P. Cyrille Beaudry (1836-1904), supérieur pendant trente-quatre ans du Séminaire de Joliette et apôtre de la communion fréquente et de la dévotion au Sacré-Cœur, tient l'essentiel de sa spiritualité du P. Liauthaud, venu comme maître des novices de la communauté au Canada. Une étude

de l'action de ces maîtres des novices français aiderait à comprendre l'évolution de la spiritualité québécoise.

L'acclimatation de ces religieux présente souvent des difficultés. Les Canadiens leur reprochent de transplanter ici des mœurs et des formes de vie mal adaptées à notre climat physique et spirituel. Les novices canadiens sont très souvent formés en Europe (à Angers chez les Jésuites, en Belgique chez les Rédemptoristes), et les supérieurs sont importés d'Europe, ce qui ne favorise pas la canadianisation. Les prêtres séculiers canadiens ne voient pas toujours d'un bon œil arriver ces prêtres réguliers français. Au fond de l'Orégon, M^{gr} François-Norbert Blanchet reçoit froidement les Oblats qui lui offrent leurs services. En 1847, le curé Brassard, de Longueuil, se plaint de ces étrangers « qui tranchent tout à leur façon et nous trouvent trop simples pour pouvoir leur donner des avis sur la manière de nous conduire et de nous élever ». ¹ Quand l'oblat Guigues est nommé évêque de Bytown, des Canadiens grincent des dents : ces Oblats venus « évangéliser les pauvres » reçoivent un évêché bien vite. Dans les années 1880, un Provincial oblat français, le P. Augier, censure le P. Paradis, un Canadien, qui a entrepris une campagne contre les marchands de bois qui exploitent les colons. L'affaire fait le tour de la presse qui discute gravement des avantages d'un « clergé national ». Les Jésuites se font reprocher, entre autres choses, leur origine française. À la vérité, sur 130 Jésuites œuvrant au Canada en 1881, il n'y en a que 10 à 25 d'origine étrangère. M^{gr} Lafèche, leur allié naturel en ultramontanisme et en intransigeance doctrinale, leur a confié son Grand Séminaire en 1882. Le Grand Séminaire des Trois-Rivières et le Scolasticat de la Compagnie font bon ménage jusqu'en 1889. Cette année-là, le bouillant évêque, excédé par l'agitation politico-religieuse des Jésuites en faveur de Mercier, les chasse littéralement du diocèse. Il n'était pas toujours facile de s'entendre même entre ultramontains ! Il faut sans doute chercher dans l'action de certains réguliers l'origine de l'anticléricalisme chez nous au siècle dernier.

En bref, l'arrivée des religieux français, la pensée d'évêques comme M^{gr} Bourget, le mouvement général du catholicisme, les relations de plus en plus suivies avec Rome, le prestige de Pie IX ont favorisé la romanisation sans limite du clergé québécois.

Aussi bien, l'enseignement théologique connaît un essor nouveau avec la fondation de l'Université Laval qui s'alimente aux sources romaines. M^{gr} Elzéar-Alexandre Taschereau, le premier d'une longue série de prêtres canadiens, s'en va étudier à Rome en 1854. Il revient avec un doctorat en droit canon de l'Apollinaire, récemment fondée. Sept ans plus tard, l'Université Laval envoie à Rome trois étudiants qui reviennent enseigner dans sa Faculté de théologie. L'enseignement, d'abord lâchement scolas-

¹ Gaston CARRIÈRE, *op. cit.*, I, 303.

tique du Collège romain, fait place, à partir de 1884, à un enseignement basé sur la *Somme théologique* de saint Thomas. À Montréal, M^{gr} Bourget a envoyé lui aussi des prêtres à Rome, entre autres, Pierre-Eucher Lussier qui se spécialise en droit canon. En 1877, une succursale de la Faculté de théologie de l'Université Laval s'ouvre dans la métropole. Enfin, en 1888, le Collège canadien à Rome, construit et dirigé par les Sulpiciens, ouvre ses portes. Il commence à recevoir son contingent annuel de prêtres canadiens qui étudient dans les universités de la Ville éternelle.

L'esprit romain a pénétré au Canada bien avant la fondation du Collège canadien au Quirinal. L'attachement d'un M^{gr} Bourget à la papauté, l'équipée des zouaves à la fin des années 1860, la véritable dévotion des fidèles et du clergé canadien envers Pie IX en témoignent. Les récits de voyageurs canadiens-français à Rome, de plus en plus nombreux à partir de 1880, entretiennent ces sentiments. Dans son diocèse, M^{gr} Bourget remplace, dès 1858, l'auteur de théologie dogmatique Bouvier, jugé gallican, par un auteur romain, Perrone. En morale, il introduit Scavin, éloigné du rigorisme. L'évêque impose aussi le cérémonial romain et la liturgie romaine. Même évolution dans le diocèse de Québec où, en 1864, le rituel romain imposé par le premier Concile de Québec remplace définitivement celui de M^{gr} de Saint-Vallier. À la différence de certains vieux diocèses de France fiers de leur tradition gallicane, on ne trouve pas ici de réactions hostiles à ces innovations. Tout ce mouvement se justifie aux yeux des contemporains par le principe de l'universalité catholique, valeur ecclésiologique alors hautement célébrée.

Le XIX^e siècle connaît une véritable révolution en théologie morale. La vieille morale rigoriste cède, non sans résistance, à la morale plus large de saint Alphonse de Liguori, introduite en France par les écrits du cardinal Gousset dès les années 1820 et véhiculée par les Jésuites et les Oblats. Dans ses *Souvenances canadiennes*, l'abbé Casgrain fustige la vieille théologie « mesquine, rigide, intolérante » dont les Canadiens ont tant souffert. Il célèbre la théologie nouvelle qui a entraîné « une élévation d'idées, une largeur de vues qui (nous) a transportés dans une atmosphère sereine où il fait bon vivre ». ¹ Le rigorisme, cependant, n'a pas cédé la place aisément. Au milieu du XIX^e siècle, bien des curés trouvent raisonnable la communion bi-annuelle, exagérée la pratique de la communion mensuelle. En guise de « pénitence », on défend de communier durant plusieurs mois à des catholiques pratiquants. Une telle attitude n'aiderait-elle pas à rendre compte, pour une bonne part, d'une certaine indifférence religieuse qu'on observe chez nous dans la première moitié du XIX^e siècle ? Pour expliquer cette situation, on a volontiers avancé des causes politiques (loyalisme du clergé)

¹ Archives du Séminaire de Québec, H.-R. CASGRAIN, *Souvenances canadiennes*, III, 161, (manuscrit).

et intellectuelles (« voltairianisme » — mais certes pas chez les « habitants »). On pourrait peut-être chercher ainsi des causes religieuses... Il y a sûrement là un facteur important dont doivent tenir compte ceux qui utilisent les statistiques sur la pratique religieuse au siècle dernier. L'attitude des séculiers formés dans le vieil esprit rigoriste et celle des réguliers dont la théologie morale est plus large mériteraient une étude.

Il est étonnant que nous sachions encore bien peu de choses des auteurs spirituels dont s'inspiraient les clercs. Dans ses 1,700 pages d'histoire des Oblats de 1840 à 1860, le P. Carrière consacre seulement une demi-page à cette question.¹ Au XIX^e siècle, saint François de Sales et saint Alphonse de Liguori sont des auteurs souvent réédités. L'*Histoire* ecclésiastique de Rohrbacher, anti-janséniste, anti-gallicane, célébrant l'union du trône et de l'autel, a été lue autant comme un ouvrage de théologie que comme une histoire. Les manuels de théologie de Gousset, disciple de saint Alphonse, apparaissent dans toutes les bibliothèques de l'époque que nous avons consultées.

Le XIX^e siècle a été surnommé « le siècle de Marie ». Chez nous, le culte marial est répandu par les Oblats avec une infatigable ardeur. Les Jésuites s'en font aussi les champions. La dévotion eucharistique suit l'évolution de la pitié catholique. Les « Quarante-heures » déjà introduites dans la paroisse de Château-Richer par le futur évêque Baillargeon, en 1827, entrent au Séminaire de Québec en 1867. Cinq ans plus tard, M^{gr} Taschereau étend la coutume au diocèse dans un mandement célèbre (19 mars 1872).

Le clergé contribue largement à populariser les pèlerinages et certaines dévotions plus « périphériques ». En 1884, l'abbé Provancher, organisateur extraordinaire, entraîne un groupe de pèlerins canadiens jusqu'en Terre-Sainte. Dans les années 1890, des pèlerinages à Lourdes, à Paray-le-Monial et à Rome s'organisent presque chaque année. Les pèlerins, qui voyagent durant l'été, comptent plusieurs prêtres. Sur le plan local, les Rédemptoristes donnent un élan décisif au sanctuaire de Sainte-Anne de Beaupré. Peu après leur retour au Canada, les Jésuites ont organisé des visites au tombeau de Kateri Tekakwitha près de Montréal. Ils sont aussi les gardiens de Notre-Dame-de-Liesse au Gesù de Montréal. Les Oblats succèdent au curé Désilets à Notre-Dame-du-Cap. En 1874, les Clercs de Saint-Viateur fondent un sanctuaire dédié à Notre-Dame-de-Lourdes. À la fin du siècle, les Pères du Saint-Sacrement élèvent à la Pointe-aux-Trembles un sanctuaire dédié au Sacré-Cœur, La Réparation, qui passera aux Capucins en 1921. Les séculiers ont moins de succès : le sanctuaire de Sainte-Anne doit être remis aux Rédemptoristes. Plusieurs curés établissent des sanctuaires qui disparaissent ou déclinent avec leur fondateur. À Sainte-Pétronille de l'île d'Orléans, le curé Paquet rapporte d'Italie une relique de

¹ Gaston CARRIÈRE, *op. cit.*, V, 28.

sainte Philomène, ouvre un sanctuaire, publie pendant près de dix ans *Le propagateur de la dévotion à sainte Philomène*, attire des bateaux remplis de pèlerins. Le curé Paquet a des émules à la Pointe-au-Père et à Sainte-Anne-des-Monts. Mais l'avenir, dans ce domaine, appartient aux sanctuaires dirigés par des communautés qui peuvent en assurer plus facilement la continuité.

La véritable dévotion aux reliques qui saisit la catholicité au XIX^e siècle compte des fidèles dans le clergé canadien. Le cas le plus célèbre sinon le plus caractéristique est celui du curé Joseph-Calixte Marquis qui élève « La Tour des Martyrs » où sont exposées des milliers de reliques, à Saint-Célestin de Nicolet. Le curé Marquis confie, entre autres, une grande relique de sainte Anne au Séminaire de Québec, en 1895. Le dépôt est reçu au milieu de fêtes prestigieuses et l'institution voue une indéfectible gratitude à son bienfaiteur.

Pour pallier l'isolement des individus ou des communautés, les *Unions* de prières se multiplient dans le clergé catholique à partir de 1870. Déjà en 1842, les Grands Séminaires de Québec et de Montréal ont établi une *Union spirituelle*. Dès 1864, M^{gr} Bourget invite tout son clergé à s'enrôler dans l'*Apostolat de la prière* dont l'organe, le *Messager du Cœur de Jésus*, paraît en France depuis trois ans. En 1876, M^{gr} Taschereau recommande particulièrement à son clergé, parmi les œuvres déjà nombreuses, l'*Union spirituelle du clergé*. Le Grand Séminaire de Québec accepte « l'Union de prières » avec les prêtres de Rimouski (1873), de Chicoutimi (1878), et s'agrége à la Congrégation des Eudistes en 1895.

Il est instructif de comparer la spiritualité de deux prêtres canadiens contemporains, Pierre-Eucher Théorêt (1835-1911) et Benjamin Pâquet (1832-1900). Le premier, montréalais, est dévoué corps et âme à M^{gr} Bourget et aux thèses politico-religieuses ultramontaines de son maître. Le second, québécois, est l'homme de confiance de M^{gr} Taschereau et le catholique libéral « numéro un » du clergé québécois, au dire de ses adversaires. Ces deux clercs, irréductibles sur le plan idéologique et politique, présentent une similitude frappante sur le plan de la spiritualité. Ils ont tous deux été touchés par l'esprit romain. Envoyés aux études à Rome, ils en ont rapporté le goût de la « piété italienne », la pratique de la communion relativement fréquente, le culte eucharistique, la fidélité à Rome. Théorêt sera curé d'une importante paroisse, Pâquet deviendra supérieur du Grand Séminaire de Québec et recteur de l'Université Laval. Ils représentent à un degré éminent le type du « prêtre romain » que les papes, depuis Pie IX, ont désiré voir se multiplier dans le monde catholique.¹

¹ Sur Lussier, voir l'étude de Théorêt citée plus haut ; sur Pâquet, voir notre article « Le journal de l'abbé Benjamin Pâquet, étudiant à Rome, 1863-1866 », *Culture XXVI*, 1965, 64-83.

III. LE CLERGÉ QUÉBÉCOIS EN 1900

À l'aube du xx^e siècle, le clergé canadien-français a acquis les traits qui vont le caractériser de façon durable jusque dans les années 1950. En premier lieu, ce clergé est nombreux si on le compare à celui de la plupart des pays catholiques. Depuis 1880, la moyenne du rapport entre le nombre de fidèles pour chaque prêtre s'est stabilisée autour de 520, et ce, malgré les départs de plus en plus nombreux pour le ministère aux États-Unis et les missions d'outre-mer. Les vocations religieuses ont commencé à se multiplier à partir du milieu du siècle. En 1885, près de 60 pour cent des 168 finissants des collèges classiques optent pour le clergé. En 1903, les Grands Séminaires de Québec et de Montréal comptent chacun une centaine de séminaristes. On vient étudier à Montréal de plusieurs diocèses canadiens et américains : quinze évêques américains sont sortis du Grand Séminaire de Montréal entre 1859 et 1900.

La situation matérielle du clergé séculier n'a rien de pénible, mis à part le sort des missionnaires-colonisateurs. Les recettes du curé de campagne consistent essentiellement dans la dîme et dans une partie du casuel. Vers 1900, la moyenne de ces revenus s'établit à \$600 par an. Dans la ville de Montréal, à la même époque, le curé prélève généralement \$1,200 sur les revenus de la paroisse. Dans le diocèse de Québec, le salaire d'un vicaire de campagne a été fixé à \$100 par M^{sr} Taschereau, en 1877. Dans les paroisses de la ville de Montréal, les vicaires reçoivent \$200 vers 1900, ce qui est jugé insuffisant. Tous les témoins s'accordent à reconnaître que les curés sont des créanciers accommodants, même si la loi leur permet des recours rigoureux. Les prêtres, au moins dans les grands diocèses, possèdent depuis longtemps un système de caisses pour les infirmes et les malades.

Les réguliers dont le nombre et l'influence n'ont cessé de croître sont solidement implantés ; les vieilles communautés comme les Jésuites et les Oblats, bien « canadianisées ». La Compagnie de Jésus travaille sur plusieurs fronts : enseignement secondaire, retraites paroissiales et retraites fermées, missions et dessertes de postes éloignés. Les Oblats s'adonnent aux missions paroissiales, aux missions indiennes et esquimaudes ; ils dirigent l'Université d'Ottawa issue de leur collège de Bytown. Les Rédemptoristes, encore bien liés à la Belgique, se consacrent surtout au sanctuaire de Sainte-Anne. Les Clercs de Saint-Viateur se retrouvent dans des établissements d'enseignement à tous les niveaux. Les Pères de Sainte-Croix enseignent dans la région de Montréal. Les Franciscains, revenus en 1890, ont redonné une vigueur nouvelle au Tiers-Ordre qui connaît un essor prodigieux dans la dernière décennie du siècle. Les Capucins s'occupent des Indiens de la Baie-des-Chaleurs. Les Dominicains, installés à Saint-Hyacinthe dès 1873, commencent à établir la réputation de leur ordre dans la prédication. Les Frères de Saint-Vincent-de-Paul animent, depuis

1884, le florissant Patronage de Québec et s'adonnent à l'éducation religieuse des enfants. Une petite congrégation, celle des Pères du Saint-Sacrement, arrivée au Canada en 1890, joue un rôle capital dans la spiritualité sacerdotale. Les Montfortains se font plus particulièrement les apôtres de la dévotion mariale depuis leur arrivée en 1883. Des Trappistes sont établis au lac des Deux-Montagnes et à Mistassini. En 1893, ils ont créé, au premier endroit, une école d'agriculture. Les Chanoines réguliers de l'Immaculée-Conception œuvrent au nord du diocèse d'Ottawa et surtout au Manitoba où ils mènent de front vie contemplative et colonisation.

La tradition missionnaire qui n'a jamais été entièrement rompue au Québec, l'accroissement continu des effectifs du clergé canadien, la venue de congrégations françaises tournées vers l'évangélisation, les avantages qu'offre la protection du drapeau britannique, expliquent l'essor avant la fin du XIX^e siècle des missions en terres extra-américaines. Dès 1890, on trouve des Pères de Sainte-Croix canadiens au Bengale et des Franciscains, à partir de 1898, en Terre-Sainte. Les *Nègres de l'Afrique*, la *Sainte-Enfance*, le *Séminaire des Indes*, la *Propagation de la Foi* occupent une place de choix dans les œuvres du diocèse de Québec, pour l'année 1893, avec le *Denier de Saint-Pierre*, le *Tombeau de Sainte-Anne* et l'*Œuvre de la colonisation*. En 1900, les Pères Blancs viennent ouvrir une maison à Québec : le terrain est favorable et leur congrégation va connaître un développement remarquable.

Le clergé québécois, tributaire de Rome et de la France en cette matière, semble peu porté au progrès liturgique : le renouveau liturgique vient d'Allemagne, et Rome — mis à part le chant grégorien — vit alors d'une liturgie dépassée. Par contre, en 1900, 1,200 prêtres canadiens sont membres de l'*Association des prêtres adorateurs* qui a été d'abord encouragée par les Sulpiciens puis développée par les Pères du Saint-Sacrement. Ce mouvement réservé aux prêtres et qui vise à promouvoir le culte eucharistique a marqué la spiritualité sacerdotale canadienne-française.

Jouissant d'une situation matérielle enviable, nombreux, estimé, le clergé québécois apparaît vers 1900 comme un corps bien discipliné. La seule cure inamovible, nous l'avons dit, reste celle de Notre-Dame de Québec. Les curés, nommés par l'évêque, sont révocables à merci. Les évêques, divisés durant le dernier quart de siècle sur les problèmes politico-religieux, offrent maintenant un front uni. Ils sont recrutés par cooptation et Rome choisit un candidat parmi trois noms proposés.

Ce clergé, si on le compare à celui de la France d'alors, apparaît plus « populaire ». Un prêtre canadien, commentant les conseils de Léon XIII et de Pie X, déclare à un visiteur français : « Nous n'avons pas besoin d'aller au peuple, nous y sommes. »¹ Jugement juste, sauf peut-être en

¹ Cité par Louis ARNOULD, « Les Églises séparées. L'organisation de l'Église au Canada » dans *Le Correspondant*, 222, 1906, 250.

ce qui a trait aux ouvriers des deux grandes villes. Mal préparée à comprendre les aspirations ouvrières, l'Église québécoise va cependant faire un effort couronné de succès dans les toutes premières années du siècle. Les curés-colonisateurs comme le curé Labelle, ou les religieux populaires comme l'oblat Zacharie Lacasse, répondent au type de prêtre qu'attendent bien des fidèles. Lacasse, missionnaire-colonisateur, a publié une foule d'opuscules qui connurent un immense succès d'édition. Il célèbre d'une façon toute simple les beautés de la vie du colon, la joie des familles nombreuses et les dangers d'une instruction au-dessus de son état. Ses sorties contre les anticléricaux et les « francissions » relèvent d'un goût douteux et d'une vision simpliste du monde. Le clergé possède des hommes aux talents plus relevés, comme le dominicain Gonthier ou M^{sr} Bruchési, qui illustrent la chaire de leur temps.

Proche du peuple, le clergé l'est aussi des élites. Dans les collèges classiques, futurs clercs et futurs « professionnels » qui constitueront le noyau des élites étudient et vivent côte à côte durant huit ans. Les amicales et les réunions d'Anciens de collèges conservent les liens durables créés dès le jeune âge. On comprend que l'épiscopat canadien défende la formule « mixte » des collèges québécois contre la Curie romaine qui préconise des petits séminaires au sens strict.

À la considération dont jouit le clergé s'ajoute le fait que le monde religieux constitue une hiérarchie entière et continue au plan québécois. Faut-il rappeler que les Canadiens français ont eu un cardinal plus de dix ans avant de voir un des leurs accéder au poste de premier ministre fédéral ?

Mis à part les prêtres de collèges dont quelques-uns se révèlent des éducateurs hors de pair, de rares universitaires tel un Laflamme à l'Université Laval, des originaux tel le naturaliste Provancher, le clergé québécois apparaît bien peu intellectuel. Accaparés par le ministère, mal préparés par leurs études, isolés dans un monde peu intéressé aux choses de l'esprit, les clercs produisent peu dans les sciences profanes et encore moins dans les sciences religieuses. Le renouveau des études voulu par Léon XIII est resté à peu près sans écho chez nous. D'ailleurs ce renouveau, même en Europe, reste limité à quelques cercles et la condamnation du modernisme va lui donner un puissant coup d'arrêt. La recherche théologique ne commencera péniblement à se développer qu'après 1914. En 1900, le Collège canadien à Rome manque d'étudiants : les Sulpiciens doivent offrir des demi-bourses pour attirer des pensionnaires.

Malgré le peu d'indices que nous possédons, il semble que ce clergé orthodoxe, pieux, discipliné, ne brille pas par son imagination pastorale. Le mot du curé d'Ars, dont l'exemple a influencé des générations de clercs, pourrait avoir été dit par un grand nombre de curés canadiens : « Je désire une paroisse pauvre et petite que je pourrai mieux gouverner et où je pourrai

me sanctifier plus facilement.»¹ La chrétienté confortable qu'est le pays de Québec vers 1900 ne peut que favoriser, d'une part, l'éclosion d'un certain pharisaïsme et, d'autre part, le repli sur une religion de persévérance plus que d'innovation. Le conformisme religieux déjà solidement implanté chez nous est aussi encouragé par un clergé peu intéressé aux aventures spirituelles.

Ce bref rappel de l'évolution de notre clergé au siècle dernier soulève plus de questions qu'il n'apporte de réponses. L'état paradoxalement retardataire de nos connaissances en est la cause. Nous ignorons encore trop l'histoire de groupes dont l'action a été déterminante, comme les Sulpiciens. Il reste à mettre à jour l'œuvre des Jésuites dans le domaine de la spiritualité populaire. Le problème de la canadianisation des communautés a été négligé. La question capitale de la transplantation, dans un monde nord-américain, d'une spiritualité et de modes d'action conçus par des Européens constitue un problème passionnant pour l'historien des mentalités. Enfin, l'action du clergé dans la cléricisation de la mentalité canadienne-française apparaît comme l'un des grands problèmes de notre passé collectif. Des études moins ambitieuses pourraient aussi, par exemple, s'attacher aux conséquences sur notre histoire de la concentration des religieux québécois à l'ouest des Trois-Rivières. Ainsi, en 1896, on compte neuf fois plus de réguliers par rapport à la population cléricale totale dans l'archidiocèse de Montréal que dans celui de Québec.

Au moment où les premiers fruits du concile de Vatican II commencent à paraître, les catholiques sont plus que jamais portés à tourner le dos à un passé qui semble désuet. Les continuités mentales sont subtiles et ici plus que jamais il convient de répéter le mot de Fernand Braudel: «Le XIX^e siècle est vraiment le père du nôtre, si forts que soient à son endroit nos reniements, nos révoltes ou nos découragements. Nous nous inquiétons de lui, inquiets de notre propre destin.»²

Pierre SAVARD

*Institut d'histoire,
Université Laval.*

¹ Cité par Jean-François SIX, *Un prêtre, Antoine Chevrier, fondateur du Prado, 1826-1879*, Paris, Éditions du Seuil, 1966, 132.

² Dans sa Préface à l'ouvrage de Charles MORAZÉ, *Les bourgeois conquérants*, Paris, Armand Colin, 1957, V.